



Conditions Générales.

1. LES PRIX : Ils sont indiqués en euros et sont fonction des types d'accueils.

Notre objectif est de proposer un accompagnement éducatif et pédagogique dont les frais de fonctionnement permettent d'assurer un accueil agréable avec une prise en charge et une équipe de professionnels spécialisés.

Les prix comprennent dans tous les cas : l'hébergement (nourriture et logement), les activités durant le séjour, l'encadrement, les frais administratifs, les frais liés à la vie courante dans la structure.

2. COTISATION : Tout participant aux séjours proposés par le Cheval Bleu doit être adhérent de l'association et régler une cotisation annuelle. Cette cotisation est fixée à 5 euros par famille.

3. RÉSERVATION : Pour réserver, il suffit de nous contacter par téléphone et nous vous enverrons le dossier d'inscription à remplir et à nous renvoyer ainsi que le devis correspondant.

A la fin du séjour, nous adressons la facture, accompagnée de la notification de prise en charge autorisant le financement du séjour, au service responsable du paiement. Notre association se réserve le droit de diriger, voire de refuser des inscriptions de personnes ne pouvant s'intégrer aux séjours proposés.

4. ACOMPTE. Il doit être versé selon le montant du courrier adressé lors de la réservation et cela dans un délai de 20 jours. Son montant représente 30% du montant total du séjour. En cas de non-versement, le Cheval Bleu ne peut maintenir l'inscription.

5. ASSURANCE ANNULATION. Nous vous proposons, sur demande de votre part, de souscrire à une assurance annulation en supplément du prix du séjour. En cas de non-souscription à cette assurance, tout séjour réservé sera dû.

6. INTERRUPTION DE SÉJOUR. En cas d'absence lors du départ, de diminution du séjour due à une hospitalisation ou à un renvoi en cours de séjour (le Cheval Bleu pouvant au cours du séjour, conformément à son règlement intérieur*, renvoyer une personne ne pouvant s'intégrer aux séjours proposés), le cheval bleu conserve le solde.

**Dans l'hypothèse où les capacités de la personne sont manifestement inférieures au niveau d'autonomie précisé dans la brochure, considérant les perturbations pour le déroulement du séjour et le préjudice aux autres vacanciers, le cheval bleu se réserve le droit de mettre fin au séjour et d'organiser le rapatriement de la personne.*

Nous rappelons qu'il est impératif de noter les coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence. Cette personne sera immédiatement contactée pour organiser un rapatriement ou être informé d'une urgence médicale

7. ASSURANCE : Notre association, son personnel, ses adhérents sont couverts par une police d'assurance et selon les conditions de cette dernière : responsabilité civile, assistance, dommage aux biens.

8. MÉDICAMENTS : Ils seront préparés en avance et conditionnés dans des piluliers en nombre suffisant pour le séjour, accompagnés obligatoirement d'une photocopie de l'ordonnance.

La fiche sanitaire doit impérativement être remplie correctement.

9. SOINS MÉDICAUX : Lors du séjour, pour les personnes ne disposant pas d'une carte vitale personnelle, le cheval bleu fait l'avance des frais médicaux: visite chez le médecin, petits soins, médicaments. En fin de séjour, les feuilles maladies vous seront retournées et nous vous remercions de nous rembourser au plus vite.

Pour ceux ayant leur propre carte vitale, la remettre à l'équipe le jour de l'arrivée.

10. TROUSSEAU : Nous le fournissons à titre indicatif, mais il est habituellement laissé au bon sens du participant.

11. ENURÉSIE : Le trousseau des personnes énurétiques devra comporter les éléments nécessaires: alèse, draps de rechange. Dans le cas où l'énurésie de la personne ne nous aurait pas été signalée, la literie dégradée sera facturée à la personne.

12. DIVERS : L'association se réserve le droit d'annuler un séjour.